

Allocution de Madame la Ministre Déléguée Chargée de la Recherche Scientifique

Monsieur le Wali,

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire de wilaya,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs.

Je voudrais tout d'abord, vous dire combien je suis heureuse d'être parmi vous aujourd'hui, dans le cadre de ce colloque international qui se veut un espace de concertation et d'échange autour d'un thème important, à savoir l'environnement et le transport.

Je remercie les organisateurs de cette rencontre, d'une part pour m'avoir fait l'honneur de m'inviter à présider son ouverture, et d'autre part pour leurs efforts qui s'inscrivent dans le cadre de la mise à contribution de la recherche scientifique au service du développement économique et social.

A toutes et à tous, je souhaite la bienvenue et un agréable séjour parmi nous, et en particulier aux participants venus de l'étranger.

Permettez moi de saisir cette occasion pour rappeler tout l'intérêt qu'accorde le Gouvernement à un certain nombre de secteurs, dont le transport et l'environnement eu égard à leur impact aux plans économique et social, en plus bien entendu du secteur de la recherche scientifique, lequel constitue aujourd'hui le levier principal de la croissance et de la compétitivité.

Mesdames et Messieurs,

J'aimerais souligner, en effet, qu'en ce qui concerne la recherche, la loi 98-11, modifiée et complétée, portant loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique 1998-2002 a fixé, dans le rapport général qui lui est annexé, les objectifs socio-économiques, entre autre, du secteur de l'environnement dont l'objectif principal réside dans la lutte contre les pollutions, ainsi que la prise en charge et la gestion des effets sur les populations et les écosystèmes. Ces objectifs ont été déclinés sous forme d'un programme national de recherche sur l'environnement, mis en œuvre à travers des projets de recherche.

Quant au secteur des transports, considéré comme le poumon de l'économie moderne, ses objectifs scientifiques visent, notamment, le développement et la mise en œuvre des systèmes de surveillance et de gestion de la sûreté et de la sécurité, des moyens d'exploitation des matériels de transport et leur maintenance, des moyens de mesure et d'analyse de la pollution sonore et atmosphérique générés par les transports terrestres, des systèmes d'éducation et de formation en matière de sécurité routière et prévention des accidents de la circulation et enfin des systèmes d'information et de télécommunication.

Ceci, en plus des axes de recherche relatifs aux moyens de transports, à la conception d'ouvrages, et d'infrastructures spécialisées, à l'économie des transports et à la régulation du trafic routier.

Par ailleurs, un dispositif législatif et réglementaire a été élaboré, dont la loi relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable. A travers les instruments de gestion de l'environnement et des prescriptions de protection environnementale qu'elle institue, cette loi se donne comme objectifs, notamment, de fixer les principes fondamentaux et les règles de gestion de l'environnement, de prévenir toute forme de pollution ou de nuisance à l'environnement et de promouvoir l'utilisation écologiquement rationnelle des ressources naturelles disponibles.

Mesdames et Messieurs,

Comparé aux autres modes existant tels que le transport aérien, le transport ferroviaire et le transport maritime, le transport routier constitue, en Algérie, le moyen le plus usuel que ce soit pour le transport des personnes ou celui des marchandises.

Il est aisé de constater que dans les grands centres urbains, où l'offre en transport en commun reste insuffisante, le recours au véhicule individuel paraît la solution à de nombreux citoyens. Devant l'offre des concessionnaires automobiles et la possibilité d'achat à crédit, de nombreux citoyens ont accès à un véhicule neuf. Ceci n'a pas manqué de générer un accroissement rapide du parc automobile, provoquant une saturation du réseau routier dans certaines wilaya et notamment celles du nord du pays où le taux d'urbanisation est en constante progression, ainsi qu'une demande sans cesse croissante en carburant, notamment en gasoil. On est ainsi confronté à une situation où la motorisation et le trafic sont en perpétuelle croissance générant des impacts néfastes sur l'environnement et la société, tels que les émissions polluantes de plus en plus importantes contribuant à la dégradation de la qualité de l'air en milieu urbain, l'atteinte à la santé publique, l'accroissement du nombre d'accident avec plus de 4000 décès sur les routes en 2008.

A cela, vient s'ajouter la congestion des voies de circulation en zone urbaine, ce qui constitue non seulement un problème environnemental, mais également économique en raison des pertes occasionnées pour le déplacement des personnes et la livraison des marchandises.

Mesdames et Messieurs,

Face à cette situation, l'Algérie déploie des moyens pour maîtriser, voir réduire, ces impacts tout en assurant un développement des transports à travers le territoire national.

Notre pays a consacré de gros efforts d'investissement pour l'extension et la maintenance du réseau routier. La réception en 2009-2010 du réseau autoroutier d'Est en Ouest et le développement de la rocade des Hauts Plateaux avec des pénétrantes la liant à l'autoroute du nord du pays permettront de désenclaver l'intérieur du pays, de fixer les populations et créer les bases d'un développement économique durable.

Dans les grandes agglomérations urbaines, des chantiers de nouveaux moyens de transport ont été initiés. A Alger, le métro est en phase de finalisation. De nombreux projets de tramway et de télécabines sont prévus afin de réduire la pression sur les routes de certaines grandes villes qui connaissent déjà la saturation.

Face à une trilogie interdépendante des transports, de l'énergie et de l'environnement, ce colloque constituera, j'en suis convaincue, un espace d'échanges en termes de réalisations menées et leur évaluation et ce, entre les compétences scientifiques ici présentes d'une part, et entre ces dernières et les partenaires représentants des institutions concernées d'autre part.

L'implication de la communauté scientifique internationale et le soutien de la Coopération Européenne en Sciences et Technologie dans ce champ pluridisciplinaire de ce colloque constituent un gage de succès de cette manifestation scientifique.

Caractérisé par une transversalité en termes de disciplines, de secteurs, d'institutions nationales et internationales concernés, au-delà de l'importance de son thème, ce colloque constituera, j'espère, le lancement d'un véritable partenariat entre la communauté scientifique et technique d'une part et les acteurs concernés par les transports et l'environnement d'autre part.

Ce partenariat, appelé à se développer dans le cadre d'un réseau à caractère à la fois intersectoriel et pluridisciplinaire de recherche, d'observation, d'échange d'informations et de connaissances, de confrontation de résultats et d'aide à la décision, doit regrouper l'ensemble des parties concernées.

Cette approche pour la mobilisation des ressources humaines, la fédération des énergies, la mutualisation des moyens et enfin le partage des savoirs à travers des réseaux thématiques de recherche s'inscrit pleinement dans la nouvelle politique de la recherche scientifique et du développement technologique, qui vient consolider et capitaliser les acquis de la loi 98-11.

En effet, considérés par la loi susmentionnée comme priorité nationale, la recherche scientifique et le développement technologique visent le développement économique, social, culturel et technologique du pays. Partant de ces dispositions législatives, la nouvelle démarche consiste à arrêter les objectifs de recherche en concertation avec les entreprises et autres partenaires socio-économiques concernés, tout en réduisant les intermédiations inutiles et en assurant la stabilité dans l'organisation des activités de recherche ainsi que la souplesse dans les modes de gestion, la coordination des initiatives et enfin l'ouverture sur l'environnement national et international.

Avant de terminer, je présente mes félicitations aux comités scientifique et d'organisation et je remercie les institutions ayant contribué à l'organisation de cette rencontre. De même que je remercie en particulier Monsieur le Wali pour avoir bien voulu abriter vos travaux et pour sa disponibilité et le soutien qu'il a apporté à la bonne organisation de ce colloque sur l'environnement et le transport dans des contextes différents que je déclare ouvert, en vous souhaitant plein succès dans vos travaux.

Je vous remercie pour votre attention.